

CHAP IV SEIGNEURS ET PAYSANS AU MOYEN AGE

I) LE ROLE DU SEIGNEUR

VOCABULAIRE

ADOUBEMENT : Cérémonie au cours de laquelle un jeune noble est fait chevalier.

AIDE FINANCIERE : Le vassal doit payer au suzerain l'armement de son fils, la dot de sa fille, son départ à la croisade, sa rançon s'il est prisonnier.

COLEE : Coup du plat de la main donné sur la nuque du nouveau chevalier.

DOT : Somme d'argent donnée à une fille le jour de son mariage pour qu'elle renonce à sa part de terre en héritage.

FELON : Une personne qui trahi sa parole.

FIEF : Terre ou château donné à un vassal.

HAUBERT : cotte de maille des chevaliers.

HOMMAGE FEODAL : Serment qui interdit toute rivalité entre deux hommes libres.

OST : Service militaire obligatoire de 40 jours que les vassaux doivent à leur suzerain.

SUZERAIN : Seigneur qui a donné un fief à un vassal.

TOURNOI : Combat sportif entre chevaliers à pied à l'épée ou à la lance à cheval.

VASSAL : Personne liée à un suzerain à qui elle devait rendre des services en échange de la protection.

A) SUZERAIN ET VASSAUX

Au Xe siècle, les invasions viking, sarrasine et hongroises et l'affaiblissement de l'empire Carolingien poussent les populations à se tourner vers leur comte pour être défendues.

Les comtes vont prendre à leur service des seigneurs qui vont les aider dans la défense de leur territoire et se mettre au service de seigneurs plus puissants pour être eux même défendus. C'est la mise en place du système féodal.

Ce système repose sur un lien de confiance réciproque : l'hommage féodal.

Le suzerain assure protection, conseil et bonne justice à son vassal. Il lui remet un fief pour subvenir à ses besoins. Le vassal en échange demande conseil à son suzerain et l'aide à rendre justice, lui doit le service militaire (l'ost), et l'aide financière. Les revenus du fief doivent permettre au vassal de faire face à ces obligations.

Un suzerain ou un vassal qui se comporte en félon entraîne la rupture de l'hommage.

B) LA CHEVALERIE

Dès son plus jeune âge, le garçon du seigneur est entraîné à devenir un chevalier. Les exercices de combats à l'épée et l'équitation son sa principale activité. Vers l'âge de 14 ans, il va être armé chevalier : c'est l'adoubement.

Après avoir passé la nuit en prières, il reçoit son haubert, ses éperons, son casque, son épée et son bouclier. Son parrain le touche avec son épée aux épaules et à la tête et lui donne la colée. Il est maintenant chevalier. Il finit en prouvant son adresse à cheval et à la lance.

Le chevalier doit avoir un comportement irréprochable, être au service de l'Eglise, de son seigneur et défendre les plus faibles.

C) LA VIE DU SEIGNEUR

Le seigneur dirige son fief depuis son château. C'est là que les paysans viennent se réfugier en cas d'attaque. Il emploie de chevaliers et des soldats pour assurer la garde du château et du fief.

Le seigneur prend ses repas dans la salle commune du donjon avec ses invités et dort dans ses appartements privés. Il organise des divertissements pour ses hôtes (musique, bal, jonglerie).

Ses activités principales sont la chasse et les tournois qui l'entraînent pour la guerre.

II) LA SEIGNEURIE, EXPLOITATION AGRICOLE

VOCABULAIRE :

ASSOLEMENT TRIENNAL : Alternance de trois cultures sur un même terrain. En général, blé d'hiver, blé de printemps et jachère.

BANALITES : Installations que le seigneur est obligé d'entretenir et dont il fait payer l'usage aux paysans (four à pain, pressoir, moulin).

CENS : Impôt payé au seigneur pour la location d'une terre (**tenure**).

CHARRUE : Instrument agricole qui laboure et retourne la terre.

CORVEE : Travail obligatoire et non payé du par les paysans au seigneur (moisson, labour, entretien du château...)

DEFRICHEMENTS : Destruction d'espaces boisés pour mettre le sol en culture.

A) LA CULTURE DES TERRES

La seigneurie est avant tout une exploitation agricole. Elle peut être **laïque** ou **ecclésiastique** si elle appartient à un évêque ou un monastère. On y trouve la **réserve** et les **tenures**. Le **village** se trouve à proximité du **château** pour pouvoir s'y réfugier en cas d'attaque. Les **maisons** des **paysans** ne comportent qu'une seule pièce et sont souvent faites en **torchis**.

Les **travaux** des paysans sont **rythmés** toute l'année par les **saisons**. Entre le **XIe** et le **XIIIe siècle**, des **progrès** vont permettre à l'**agriculture** de se **développer**. L'apparition de l'**assolement triennal** va permettre une **meilleure utilisation** des **terres**. L'apparition de la **charrue** et de la **herse** vont faire augmenter les rendements agricoles.

Cela va entraîner une **augmentation** de la **population** et le **besoin** de **nouvelles terres** qui vont être acquises par les **défrichements**, entraînant aussi la création de **nouveaux villages**.

B) LES CHARGES DES PAYSANS

On trouve sur les seigneuries **deux types** de **paysans** : les **vilains** et les **serfs**.

Les **paysans** ont de **nombreuses charges** qui pèsent sur eux. Ils doivent fournir au **seigneur** les **moyens d'entretenir** son **fief** et son **armée**.

Comme toutes les **terres** **appartiennent** au **seigneur**, ils doivent **payer** le **cens** et les **banalités** ainsi que de **nombreuses taxes ponctuelles** tout au long de l'année. Ils doivent aussi la **corvée** au seigneur. L'**Eglise** prélève aussi son **impôt** : la **dime**.

III) LE POIDS DE L'EGLISE

VOCABULAIRE

ARC BOUTANT : Maçonnerie en forme d'arc qui soutient un mur de l'extérieur.

CONTREFORT : Pilier servant d'appui à un mur.

DIME : Impôt de l'Eglise correspondant à **10%** de la récolte.

HERSE : Instrument agricole qui permet d'enfouir les **graines** après le labour.

JACHERE : Terre agricole que l'on laisse reposer pendant **une année**.

RESERVE : Terres réservées pour les récoltes du seigneur.

SERF : Paysan non libre attaché à une terre, dont les biens et le travail appartiennent au propriétaire de cette terre

TENURES : Terres louées par les paysans au seigneur.

TORCHIS : Mélange d'argile et de paille pour enduire les murs.

VILAIN : Paysan libre.

EXCOMMUNIER : Exclure une personne de l'Eglise catholique.

LAÏC : Une personne qui n'appartient pas à l'Eglise.

MONASTERE : Bâtiment où vivent les moines.

SACREMENTS : Rites sacrés de l'Eglise. Les principaux sont le baptême, la communion, le mariage.

STYLE ROMAN : Style architectural du Xe au XIIe siècle.

STYLE GOTHIQUE : Style architectural français du XIIe au XVIe siècle.

A) UNE VIE RYTHMEE PAR L'EGLISE CATHOLIQUE

Au Moyen Age, chaque groupe social à sa fonction envers les deux autres. Les prêtres prient, les nobles combattent, les paysans nourrissent.

La vie des gens est réglée par les rites et le calendrier religieux. Les sacrements font partie de la vie des hommes et tout le monde les respecte par peur de l'Enfer et d'être excommunié et rejeté par tous les chrétiens.

L'Eglise est organisée en deux parties : le clergé séculier et le clergé régulier. Ils possèdent tous les deux une hiérarchie très stricte comme le système féodal laïc.

Les monastères sont souvent installés dans des régions retirées ou hostiles, mais le travail des moines permet souvent de mettre en valeur ces régions et cela attire des paysans qui veulent fuir l'autorité des seigneurs.

En dehors des 8 messes par jour, les moines se livrent à l'agriculture, la copie des livres et parfois la fabrication de bière ou de fromages. Ces revenus, ajoutés aux revenus des terres et des impôts permettent de faire vivre le monastère.

B) STYLE ROMAN, STYLE GOTHIQUE

L'église est le lieu principal du village et de la ville. C'est souvent le seul bâtiment construit en pierre.

Depuis l'empire romain, les églises sont construites en style « roman ». Ce style ne permet pas de hautes constructions et les murs sont épais, ne laissant passer que peu de lumières .

Au XIIe siècle, en France apparaît un nouveau type d'architecture : le style « gothique ». Les voutes en arcs brisés, associées aux croisées d'ogive et aux arcs-boutants vont permettre de faire des cathédrales plus hautes avec de grandes fenêtres équipées de somptueux vitraux . La cathédrale de Bourges est un des symboles de cette architecture.

Ce type d'architecture va rapidement se développer et le XIIIe siècle sera appelé : « le siècle des cathédrales.